

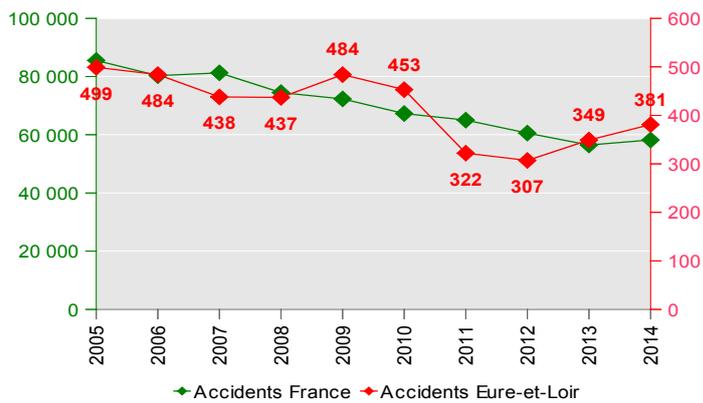
**OBSERVATOIRE
DÉPARTEMENTAL
DE LA SÉCURITÉ
ROUTIÈRE
D'EURE-ET-LOIR**

Jun 2015

Les chiffres clés de l'année 2014

430 416 Euréliens au 31 décembre 2013
(recensement 2011)

ACCIDENTS de 2005 à 2014



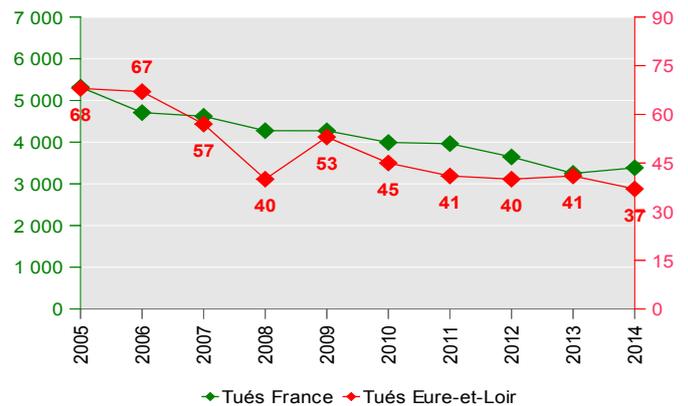
Eure-et-Loir : 381 accidents

Variation 2013-2014 : + 9 %
Variation sur 10 ans : - 24 %

France : 58 191 accidents

Variation 2013-2014 : + 2,4 %
Variation sur 10 ans : - 32 %

TUÉS de 2005 à 2014



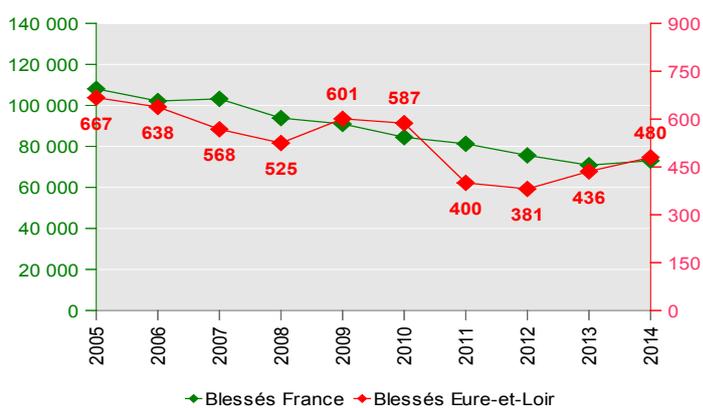
Eure-et-Loir : 37 tués

Variation 2013-2014 : - 4 tués
Variation sur 10 ans : - 46 %

France : 3 384 tués

Variation 2013-2014 : + 3,5 %
Variation sur 10 ans : - 36 %

BLESSÉS de 2005 à 2014



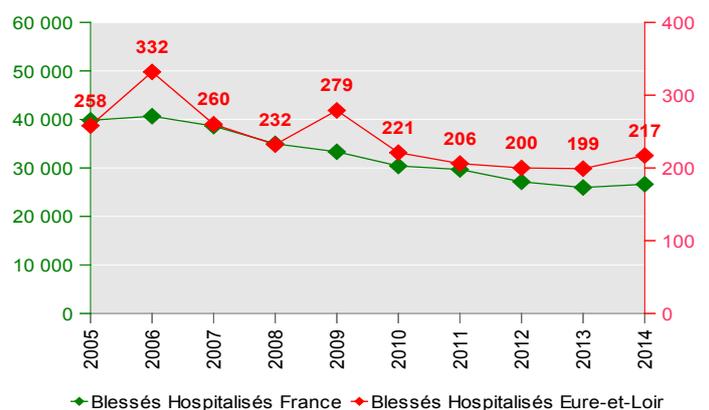
Eure-et-Loir : 480 blessés

Variation 2013-2014 : + 10 %
Variation sur 10 ans : - 28 %

France : 73 048 blessés

Variation 2013-2014 : + 3,5 %
Variation sur 10 ans : - 32 %

BLESSÉS HOSPITALISÉS de 2005 à 2014



Eure-et-Loir : 217 blessés hospitalisés

Variation 2013-2014 : + 9 %
Variation sur 10 ans : - 16 %

France : 26 635 blessés

Variation 2013-2014 : + 2,6 %
Variation sur 10 ans : - 33 %

- **Les personnes tuées** : personnes qui décèdent du fait et lors de l'accident ou dans les trente jours qui suivent

- **Les personnes blessées** :

• **blessés hospitalisé** : victimes hospitalisées plus de 24 heures.

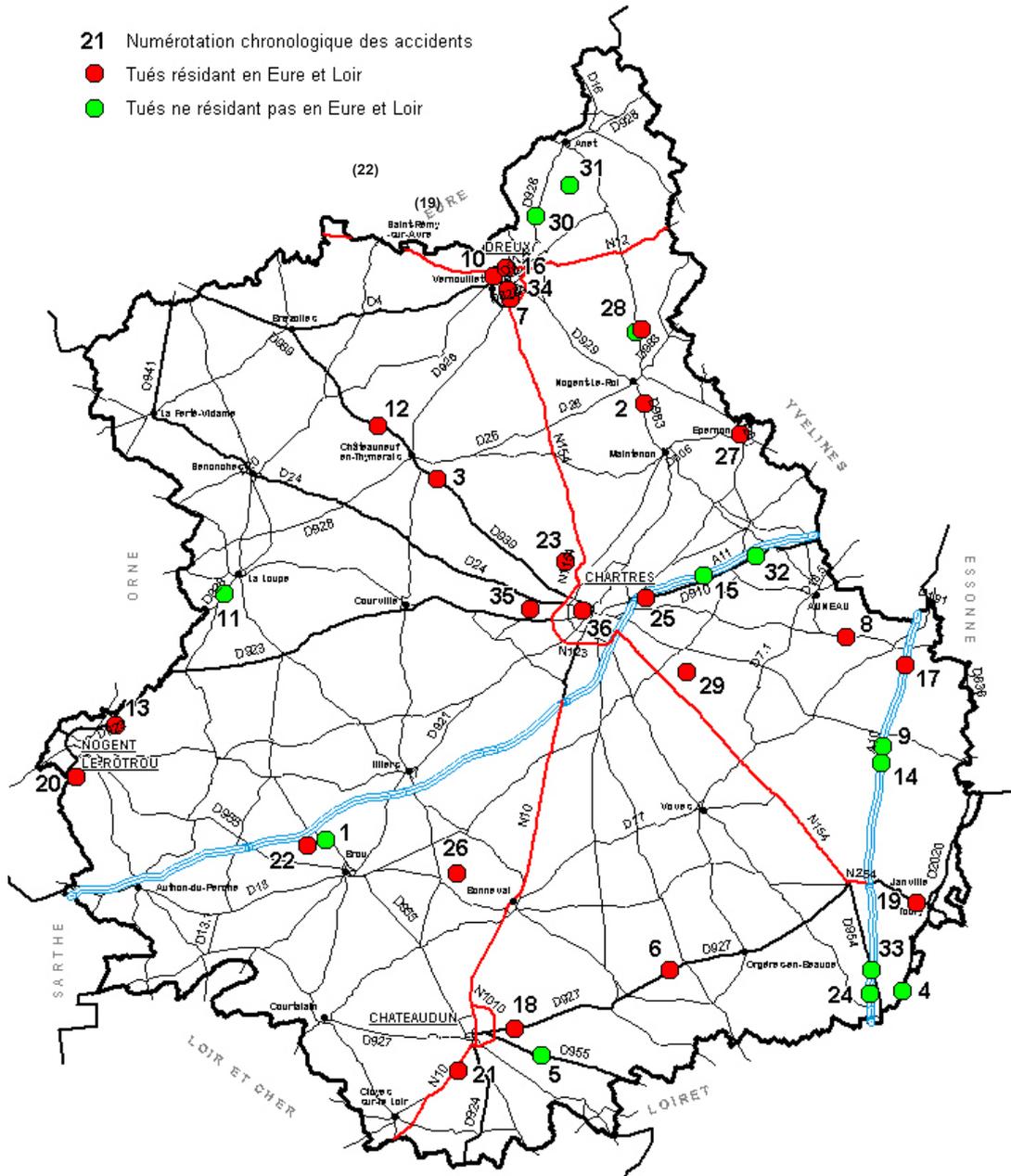
• **blessés légers** : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures.

Localisation des accidents mortels

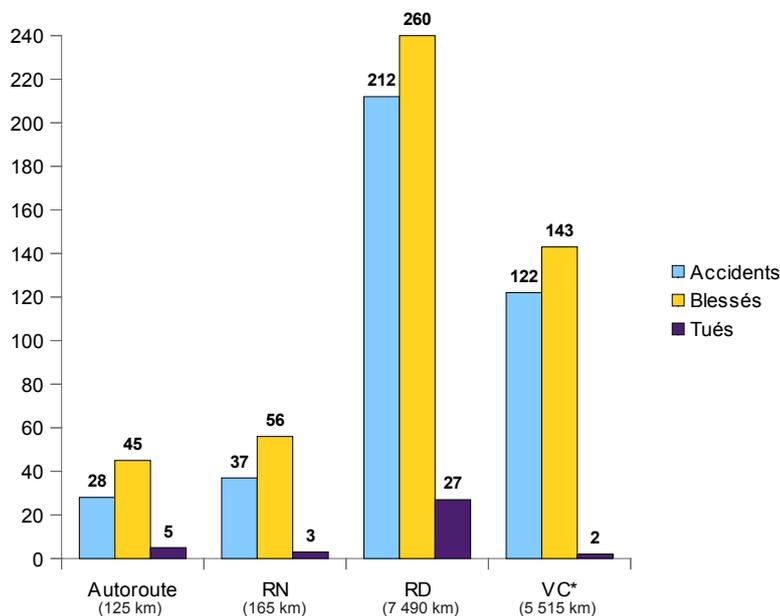
21 Numérotation chronologique des accidents

● Tués résidant en Eure et Loir

● Tués ne résidant pas en Eure et Loir

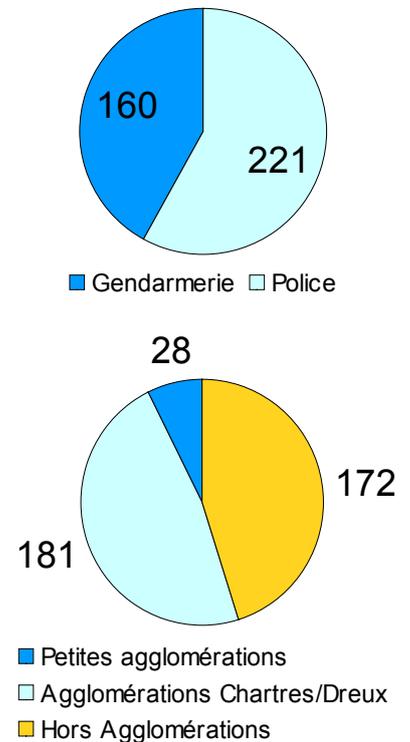


Accidents - Tués - Blessés (ATB) par réseau en 2014



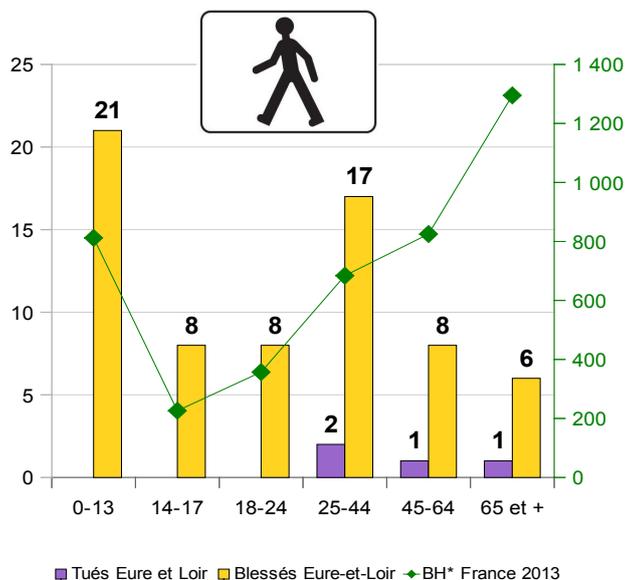
*Voie Communale

Accidents par zones



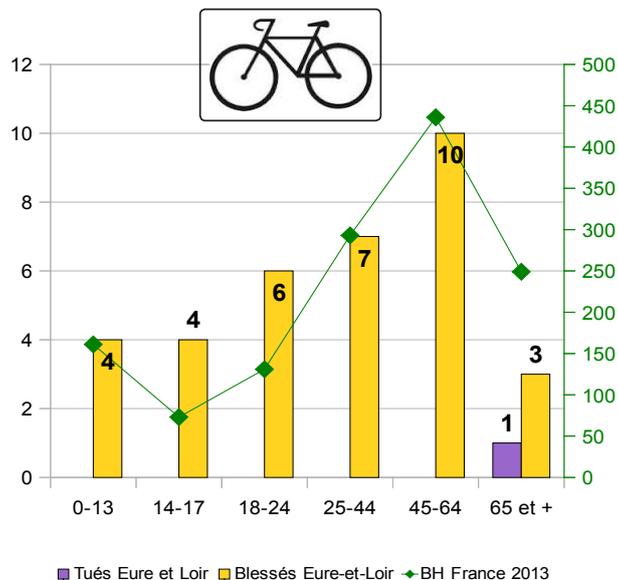
Les victimes par classe d'âge et catégorie d'usagers

Âge des victimes piétons en 2014

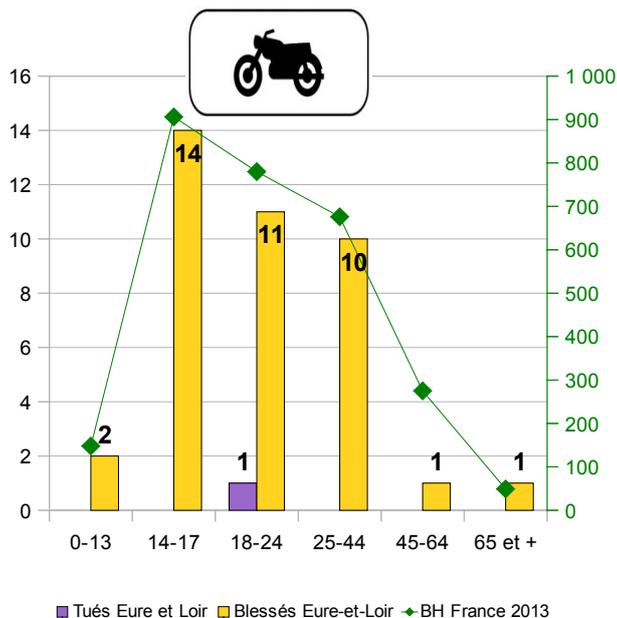


*Blessés hospitalisés

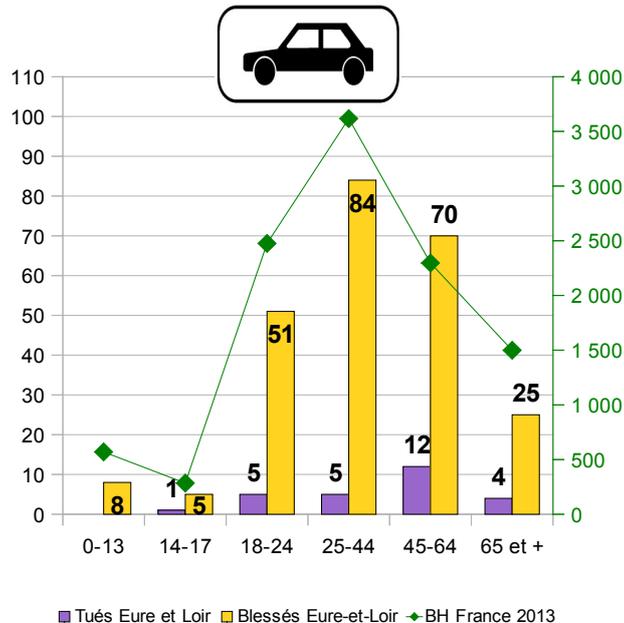
Âge des victimes cyclistes en 2014



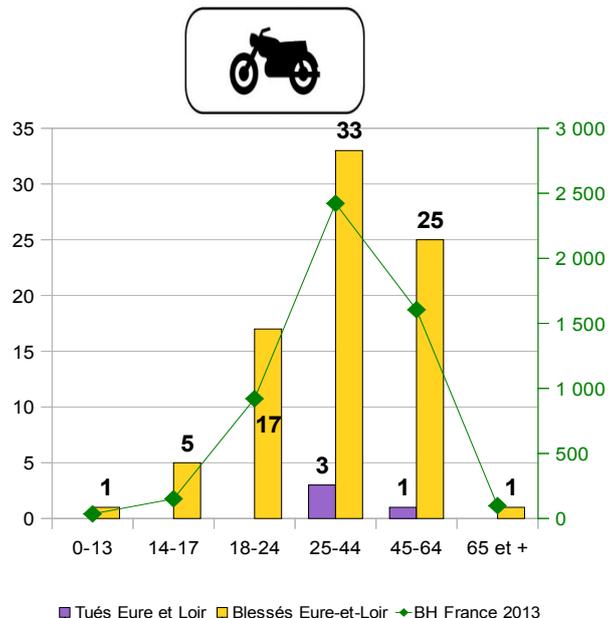
Âge des victimes en 2 roues motorisés en 2014 < 50 cm³



Âge des victimes en véhicules légers en 2014



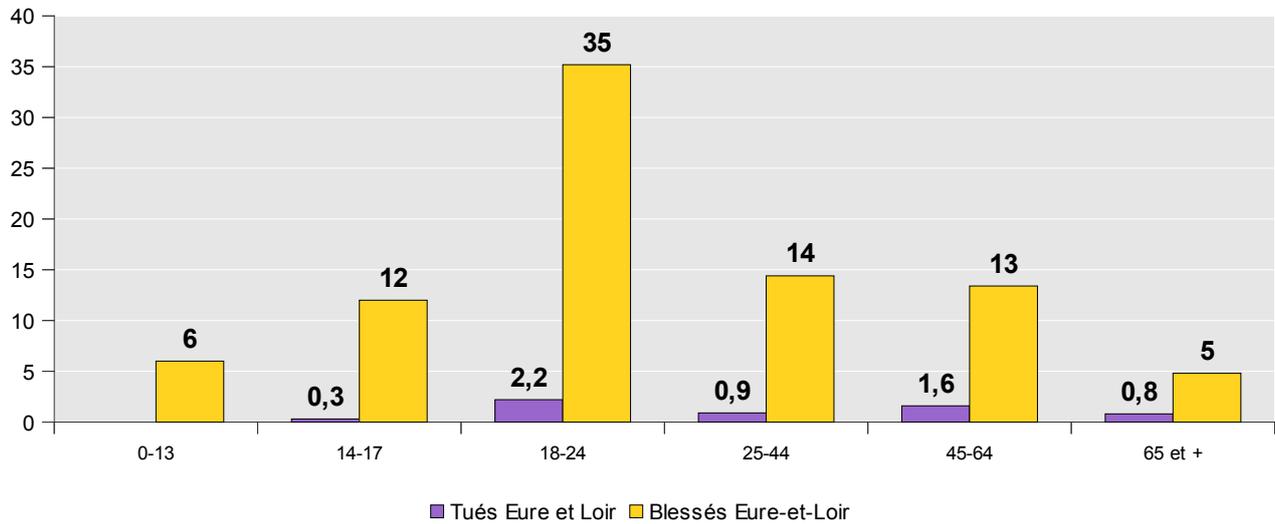
Âge des victimes en 2 roues motorisés en 2014 > 50 cm³



Accidents par catégorie d'usagers

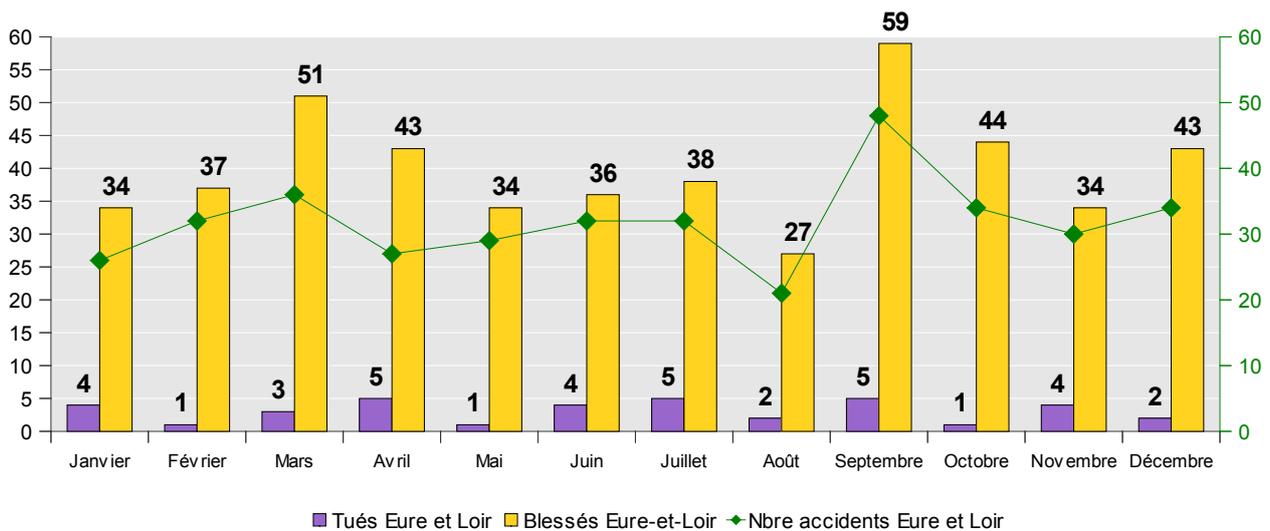
	Blessés	Tués
Piétons	68	4
Cycles	34	1
2 R motorisés < 50 cm ³	39	1
2 R motorisés > 50 cm ³	82	4
Poids lourd	6	0
Transport en commun	2	0
Véhicule léger	243	27
Autres modes	6	0
Total	480	37

Victimes par classe d'âge pour 10 000 habitants

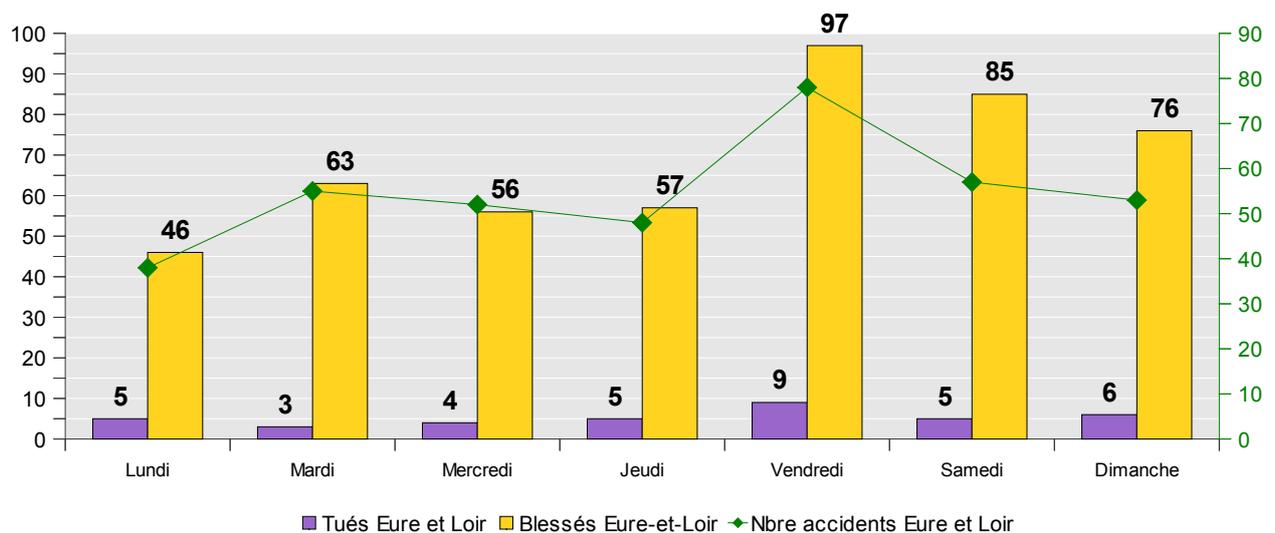


Répartition temporelle

Répartition mensuelle des Accidents - Tués - Blessés



Jour de la semaine des Accidents - Tués - Blessés



En résumé...

En 2014, l'Eure et Loir a enregistré la plus faible mortalité routière : 37 tués (41 en 2013).

La vitesse excessive ou inadaptée est la cause principale d'au moins 20 % des accidents mortels.

Parmi les conduites addictives, l'alcool serait la cause principale de 5 accidents mortels sur les 36 enregistrés en 2014 et la présence de stupéfiants a été révélée dans un accident mortel.

La classe d'âge 18/24 ans compte 6 tués (sur 37) et 94 blessés (sur 480) dont 36 (sur 217) Blessés Hospitalisés. Rapportée au nombre d'habitants, c'est la classe d'âge la plus représentée.

Les 2 roues motorisés totalisent 5 tués, 121 blessés dont 54 blessés hospitalisés. Les jeunes ne sont pas les seuls concernés. En effet, on enregistrerait 4 tués et 69 blessés dans la classe d'âge de 25 à 59 ans, principalement dans la catégorie ≥ 125 cm³.

Les radars

Les recettes des radars sont réinvesties dans l'amélioration de la sécurité routière et dans le développement de moyens de circulation plus sûrs. En 2013, les 579 M€ d'amendes forfaitaires avaient été réparties de la manière suivante :

- 41 % ont permis à l'État de financer l'installation et la maintenance des radars, le traitement des infractions radars et la modernisation du fichier du permis de conduire ;
- 29,5 % (160 M€) ont contribué au financement par les collectivités territoriales d'opérations destinées à améliorer les infrastructures de transport en commun et de circulation ;
- 29,5 % ont été affectés directement à l'AFITF (Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France). Cet établissement public de l'État est une agence de financement de grands projets visant à améliorer et à sécuriser les infrastructures de transport.



Le coût des radars est 105 fois moins important que le coût annuel de l'insécurité routière qui s'élève à 22 milliards d'euros (perturbations du trafic, interventions des secours, réparations, soins, assurances).

Nombre de dispositifs installés en Eure-et-Loir :

- 35 radars fixes (4 sur autoroutes, 14 sur routes nationales et 17 sur routes départementales) dont 4 discriminants*. En 2014, ils ont émis 155 605 flashes ;
- 1 radar sur feux tricolores à St Rémy sur Avre - RN 12 /RD 135.

*Radars faisant la distinction entre les véhicules légers et les poids lourds

Impact des radars :

Globalement depuis la première mise en place des radars en 2004, les statistiques traduisent une baisse de la mortalité d'environ 60%.

Celui installé sur la RN10 à Marboué est particulièrement représentatif de l'impact sur les comportements. Les cinq années qui ont précédé son installation et sur une zone de 4 000 m autour du radar, on notait 12 accidents, 4 tués, 13 blessés. Au cours des sept années suivant l'installation, seuls 2 accidents ont été comptabilisés (0 tué et 2 blessés).

La politique locale de Sécurité Routière

- Le Document Général d'Orientation (DGO)

Il constitue un outil politique de programmation et de mobilisation des acteurs du département pour lutter contre l'insécurité routière. Un nouveau DGO pour la période 2013-2017 a été élaboré en 2012 avec les principaux partenaires.

Le DGO a été signé le 8 octobre 2012 par le Préfet, le Procureur de la République, le Président du Conseil Général et le Président de l'association des Maires d'Eure-et-Loir.

- Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR)

Annuellement, les orientations fixées dans le DGO sont déclinées dans un plan d'actions qui vise à faire converger toutes les initiatives locales vers les enjeux prioritaires du département.

Dans ce cadre, près d'une centaine d'actions de sensibilisation, d'information ou de communication (parfois associées à des actions de contrôle) **sont organisées** au cours de l'année 2015 autour des thèmes suivants : **les jeunes, les 2 roues motorisés, l'alcool, la vitesse et l'hypovigilance.**

Organisation de l'action locale interministérielle de Sécurité Routière

Le pilotage de l'action locale et interministérielle de sécurité routière est assuré en Eure-et-Loir, comme dans la plupart des départements, par le Sous-Préfet, directeur de cabinet du Préfet, qui est **chef de projet sécurité routière.**

La mission de coordination est assurée par la Direction Départementale des Territoires (DDT) au sein du service chargé de la Sécurité et de l'Éducation Routière. Cette mission est assurée par deux personnes, **le coordinateur et une adjointe.** Au sein de ce même service de la DDT, l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière assure le suivi statistique des accidents et produit des analyses.

De nombreux partenaires contribuent dans le cadre du PDASR à la lutte contre l'insécurité routière dans le département : services de l'État (Police, Gendarmerie, Éducation Nationale, Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest, DDT,...) Service Départemental d'Incendie et de Secours, Collectivités (Conseil Général, villes et communes via l'Association des Maires d'Eure-et-Loir), Cofiroute ainsi que de nombreuses associations.

En outre, la coordination s'appuie sur un réseau d'une quarantaine de bénévoles, Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR), Enquêteurs Comprendre Pour Agir (ECPA), pour l'organisation ou l'animation d'actions et la réalisation d'enquêtes.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES D'EURE-ET-LOIR

17 place de la République - CS 40517 - 28 008 Chartres cedex

Téléphone : 02 37 20 40 60 - Télécopieur : 02 37 20 40 49

Site Internet : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr>

Sources des données :

SERBAT (Service de la Sécurité, de l'Éducation Routière et des Bâtiments) / PSER (Pôle Sécurité et Éducation Routière)

Conception/Mise en page :

SCTP (Service de la Connaissance des Territoires et de la Prospective) / POE (Pôle Observatoires et Études)

